L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 25 AVRIL 1885.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

Un homme de lettres, français, momentanément sans ressources et obligé de retourner en France, demande à emprunter 130 francs; il donnerait en garantie des manuscrits d'une réelle valeur. S'adresser par lettre à C. D., au bureau de l'Abeille. Urgence.
24 avril—4 f

Une dame française désire trouver de l'emploi comme couturière dans une famille ou dans un atelier. Ecrire aux initiales B. bureau du journal. 23 avril—6f

On demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, faisant face au fleuve vis-à-vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures.
15 mars—

A LOUER

A louer—Le nouvel Hôtel de la Cie. de Navigation du Canal Carondelet, au lac, à l'extrémité du Bayou St-Jean.—Des soumissions cachetées pour la location à bail de cet hôtel seront reçues par la Cie. jusqu'au 4 mai 1885, à midi. Le Conseil de Direction se réserve le droit de rejeter les soumissions. Bureau coin Villeré et Toulouse.—H. HUARD, Secrétaire.
25 avril—10f

A louer—Une petite chambre dans une famille espagnole, avec ou sans pension. S'adresser rue Jackson, No. 181, près Magazine.
25avril—10f

Chambres garnies à louer à $1.50 par semaine, encoignure Royale et Orléans. Entrée No 16 rue Orléans. 24 avril—1 m.

A louer—La maison No 74 rue St-Pierre, près de la Cathédrale St-Louis. Il y a de vingt chambres, y compris un beau salon à arche. Le tout en parfait état. Gaz et eau partout. S'adresser au No 119 rue Royale. 17av—12f

A VENDRE

Cochons à vendre encoignure Prieur et Columbus. 24 avril—1 f.

A vendre—A des conditions raisonnables, la propriété faisant face au Chemin de la Métairie, vis-à-vis du Parc de Ville, Second District, contenant environ vingt six terrains à l'abri de l'inondation. Les améliorations comprennent deux cottages et bâtisse dans le fond, cour pavée. Sur la propriété il se trouve beaucoup de figuiers, orangers, arbres et arbustes. Les chars de ville passent devant la porte. S'adresser à F. Le Besque, 97 Passage de la Bourse. 6av—6f

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane, Deux très bonnes maisons en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis R. Peret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille
20 avril

Argent à prêter sur hypothèque. Antoine Doriocourt, notaire, 18 rue d'Orléans.
21avril—2sem

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1885.

Arrien Justin	Keller Marie Barbe ép.
Bernard Frédéric Martin	Janus Tache
Bridault Charles Emile Auguste	Ladevèze Télèphe
	Ladrix Paul Bru
Bouche Jacques	Leyd Auguste
Cathalogne Valenton	Lombard François Fidèle
Carrère Mme François	Mouchon Pierre
Chanteraut	Medus Jean Louis
Casaou Pierre	Maurnet Louis
Cazes Joseph	Mistrot Guillaume André
Castet Marie Anne femme Oueillé	Morin Antoine et Denis
Castet Paul	Mondin Romain
Combaz Guillaume	Melis Daniel Joseph
Chourreau Bernard	Clotilde
Couillaud Emile	Oueille Jean
Claverie Jean Marie Louis	Pradal Jean
	Pagès Félix
Chéoux Pierre	Pene Mme femme Roquevert
Coulet Paul	
Courret Silvio	Pène Dominique
Dours Jean Marie Isidore	Pène Jean
	Pene Mlle Anastasie
Debianne Claude	Pommateau Jean Marie
Deschamps Etienne	Planus Francis
Dubois Ernest	Roquevert Louis
Dupeaux Hippolyte	Ravel Jean Baptiste
Desonmes	Léon
Dupont Pierre Benjamin	Roche Auguste
	Rouge Jean
Escat Jean Joseph Léon dit Gendroun	Rudelli Antoine
	Ratter Paul
Escoubas Adolphe	Saillant Joseph
Gallon Jean Baptiste	Stef Michel
Girand Mlle Angèle	Smith Mme Vve
Girand Mme Vve	Sylvestre Joseph
Girand Mlle Fortunée	Tremant les époux
Grillet Benoit Jean	Thevenin Mme Vve
Georgel Charles	Thomas Narcisse
Imbert Albert Henri Fernand	Touchard
	Tesseire Paulin Eléazar
Kayran ou Kayroo Pierre	Tujague Victor
	Vergez Pierre
	Vergez Jean Marie

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française - Chef cuisinier, Louis Bezaudun).

107 RUE DOUANE,
Près Royale..................Nlle-Orléans.
Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau
11 déc—6m

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St Joseph, 205, entre Carondelet et St Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M, $1 et $3. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6nov—1an

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.
25avril—[illegible] an

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur, Amsterdam 1883

BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brévété pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
8nov

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais compren nent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand après l'instruction. 17 sept—

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
[illegible]

G. P. MALONEY. D. D. S,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL.......150
près Baronne.
Ci-devant du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 26 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Isaac Hays vs. John R. Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,858.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 6 mai 1885, à 10:30 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout le contenu, installations, etc., de la buvette située No 18 rue St. Charles, dans le Premier District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25avril—25,30—2,6mai.

David Jackson vs. Anthony Masich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,582.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre irrégulier, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (ou Histoire), Remparts (ou Amour), St Claude (ou Bons-Enfants) et Columbus (ou Mystérieuse), mesurant au pied américain quatre-vingt-dix (90) pieds de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de soixante-dix sept (77) pieds trois (3) pouces sur la ligne la plus près de la rue Remparts et cent (100) pieds neuf (9) pouces sur la ligne du côté de la rue St-Claude, lequel lot de terre est composé de trois lots désignés par les numéros cinq, six et sept, conformément à un plan dressé le 13 juin 1865 par Pilié et De Pouilly, ingénieurs civils, et annexé à un acte de vente de la propriété décrite ci-dessus par Amélia Hornoga, veuve d'Alfred Huttabise, passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, le 8 mars 1866. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Laquelle dite propriété a été acquise par le dit défendeur de Thos. L. Maxwell, shérif, par acte en date du 14 août 1869 et enregistré au bureau de transfert livre 96, folios 285 et 286.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31 avril 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Margaret McArdle, veuve en premières noces de Lawrence Reynolds, et en secondes noces de Thomas Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,177—Division A—Attendu que Mme Joseph G. Dablins a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Margaret McArdle, veuve en premières noces de Lawrence Reynolds et en secondes noces de Thomas Murphy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25avril—25 29—mai 3

Succession de Mary Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,158—Division A—Attendu que Edward Dunn a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Dunn, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. G. McGEEHAN, Greffier.
25 avril—25 29—3 mai

Succession de William T. Read.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,109—Division E—Attendu que Mme Jane C. Read a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Turner Read, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21avril—21 25 30

Succession de Edward Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,108—Division D—Attendu que Mme Margaret Burke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Edward Moran, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Jean Bertrand Ader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,057—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte et l'administratrice déchargée.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21avril—21 25 30

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. J. Mullan contre Ses créanciers. — No 13,781. Division C.

ORDRE DE COUR.—Que la cession des biens de H. J. Mullan faite au bénéfice de ses créanciers soit acceptée; qu'une réunion des créanciers du dit H. J. Mullan soit convoquée et ait lieu pardevant Fred. Zengel, notaire, SAMEDI le 25ème jour d'Avril 1885, à midi; que les créanciers du dit H. J. Mullan soient notifiés conformément à la loi, et qu'avis légal en soit donné; qu'Armand Pilié, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers de H. J. Mullan, et que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit H. J. Mullan soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 17 mars 1885.
Signé, N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

G. J. Rathe contre Ses créanciers. — No 13,841. Division A.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Gustave J. Rathe soit convoquée et tenue pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville le LUNDI 27ème jour d'Avril 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de prendre en considération et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un sursis, et, que dans l'intervalle, toutes les poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Gustave J. Rathe soient suspendues, et que Branch K. Miller, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 23 mars 1885.
Signé, A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Insolvabilité de G. Jacquet. — No 13,913. Division D.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de G. Jacquet et aussi de G. Jacquet et E. M. Valette, individuellement et comme membres de la raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John Bendernagel, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 2me jour de mai 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic; et, dans l'intervalle, toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires sont suspendues, et que Andrew Wilson, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 30 mars 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Greffier.
1 avril—4f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Minnigerode & Co. vs. Leurs Créanciers. — No. 13,944. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Minnigerode & Co. et ceux de Charles Minnigerode Jr et John E. Franks individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue MARDI, le 5me jour de Mai 1885, à 11 heures A. M., pardevant et au bureau de George C. Preot, notaire en cette ville, dans le but de prendre en considération leur application pour un atermoiement de un, deux et trois ans, comme il est demandé dans la susdite pétition et que les dits avis requis pour cette assemblée soient donnés conformément à la loi. Pendant la durée de ces procédures d'atermoiement que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des pétitionnaires soient suspendues et enjointes. Que Frank L. Richardson, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1er avril 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 avril—3,12,21,30

JUGEMENT.

Mary Fowler Jobe vs. Samuel J. Jobe, son mari. — No 13,038. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

CETTE affaire a été soumise aujourd'hui à la Cour. James B. Guthrie pour la demanderesse. Le défendeur présent en personne.
Après avoir entendu les plaidoieries, les témoignages et les avocats, la Cour considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse, pour les raisons oralement données:—
Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de ladite demanderesse Mary Fowler Jobe, femme de Samuel Joy Jobe, et contre le défendeur Samuel Joy Jobe, décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari, et dissolvant la communauté de biens et acquets existant légalement entre eux; que la dite demanderesse recouvre l'administration et la possession de ses biens paraphernaux, et qu'elle ait la jouissance et l'usage de ses acquets personnels.
Il est de plus ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de ladite demanderesse, Mary Fowler Jobe, femme dudit défendeur Samuel Joy Jobe, son dit mari, pour la somme de deux mille vingt-cinq piastres ($2,025) avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: le 5 janvier 1885, jusqu'à paiement, avec dépens.
Jugement rendu le 26 février 1885.
Jugement signé le 5 mars 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
21 mars 1885.
M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
31 mars—31—10,19 avril au 1er mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence élégante et commode sur la rue Philip, entre Chestnut et Colisée.

Succession de Caroline E. Simms.

No 13,167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux: No 5 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Division B de la dite Cour Civile de District, rendu le 23me jour d'avril 1885, dans l'affaire de Juliet T. Simms demandant à être confirmée tutrice naturelle de ses enfants mineurs, rendu par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 24me jour d'avril 1885, par autorisation des héritiers majeurs de feu Thomas Simms, je procéderai à la vente à l'encan, à savoir—
1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro trente-deux (32) sur le plan original du faubourg Lafayette et borné par les rues Philip, Chestnut, Plaquemines, maintenant Colisée, et la division du faubourg Livandais, maintenant Premier District; lesquels lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq et dix-neuf sur un plan dressé par E. A. Hedin, architecte, en date du 11 juillet 1853, et déposé en l'étude de Wm Shannon, notaire en cette ville, comme plan No 16 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 3 mesure vingt-huit pieds 4 pouces et sept lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.
Les lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.
Le lot No. 19 mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Thos. Simms conformément à un acte de vente exécuté pardevant James Wood Breedlove, notaire en cette ville, le 20 avril 1868, enregistré au bureau de Transfert, livre 95, folio 40.
2° Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Chestnut Première et Colliseum, désignée par la lettre "A" sur un plan de voyer fait par F. Braun, en date du 10 novembre 1877, annexé à un acte de N. B. Trist, notaire, en date du 16 novembre 1877, et mesurant, conformément au dit plan, 14 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur 58 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit morceau de terre est l'extrême portion du fond des lots originaux Nos. 10 et 11 de l'ilet 62, sur un plan dressé par Hedin, en date du 19 avril 1848, déposé en l'étude de feu J. R. Beard, notaire, compris entre la ligne originale du fond des dits lots Nos. 5 et 6 du dit plan. Etant la même portion de terre qui a été acquise par le feu Thomas Simms de H. Gender, par acte exécuté pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 16 novembre 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 109 folio 297.
Les améliorations comprennent cette jolie résidence en bois, à deux étages, genre moderne, désignée par le No 236 de la rue Philip, avant un grand corridor au premier et un second étages, salons à arche artistement peints, salon de réception et salle à manger finis, devanture de cheminées dans toute la maison, office, cuisine avec range de valeur, chambre à laver, etc. Trois belles chambres à coucher (avec chambre à bain) au second étage, chambres bien finies dans les mansardes, jolies chambres sur la galerie, etc., grand réservoir d'eau sur le toit, avec tuyaux de communication à presque tous les appartements. Au fonds du terrain s'ouvrant sur la rue Chestnut et à distance raisonnable du corps principal de logis est une jolie remise avec écurie, chambre à charbon et à bois, poulailler, trois cuves, etc. Le terrain est élevé et planté d'arbres fruitiers, d'arbustes et d'arbres donnant de l'ombre.
La propriété est située dans l'une des plus charmantes parties du quatrième district et dans un voisinage irréprochable. Elle offre tous les conforts imaginables et ferait une délicieuse résidence en même temps que ce serait pour l'acquéreur un excellent placement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à un et deux ans en paiements égaux, représentés par les billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur; l'acte de vente devra contenir les clauses de non aliénation et de vente sans estimation et de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets et toutes les autres clauses usuelles renfermées dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant égal à celui des billets souscrits, transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1885, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur.
Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée.

Quatre terrains dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Julie Bonaventure, veuve de François de Gruy ou de Gruise—No. 11,791.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—SAMEDI le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux ordres de cour, en date respectivement du 13 janvier 1885 et du 22 avril 1885, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Quatre terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Miro et Tonti, désignés par les numéros un, deux, neuf et dix sur un plan dressé par [illegible], le 15 septembre 1841, et déposé en l'Etude de P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 75 pieds; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Tonti. Le lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 187 pieds 5 lignes de face à la rue Tonti et 86 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 10.
Le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur 86 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 9 et 85 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 11.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les Taxes dues et exigibles en 1885.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Ducatel, notaire.
25avril—25—2 9,16 23 30mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix.

Maison en bois à deux étages, rue Prytanée, entre les rues Sixième et Septième.

Succession de Octave J. Porteous.

No 9481—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles (Rotonde de l'Hotel St Charles) en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1885, il sera vendu, à l'encan—
Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Prytanée, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Colisée, Sixième et Septième, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une jolie et agréable résidence en bois, à deux étages désignée par le No 386 de la rue Prytanée, avant deux beaux et grands salons à arche, corridor, salle à manger, cuisine, grandes chambres à coucher, chambres aérées, chambres pour domestiques, etc., hangar pour bois et charbon, cuve, etc. Cette maison retirée de la rue à façade ornée, avec un joli jardin sur le côté est située dans un des meilleurs voisinages du "Garden District", et à portée de tout ce dont on peut avoir besoin.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les améliorations devant être assurées et les polices transférées au vendeur, 5 o|o honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Villeré, notaire.
4 avril—4 11 18 25—mai 2 9.

Proclamation de Quarantaine.

Département Exécutif de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que le 15e jour d'Avril 1885, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis le Gouverneur de l'Etat, de publier sa proclamation de quarantaine et lui en a suggéré les conditions.
Conformément à la loi et à la recommandation du dit Bureau de Santé, j'émets conséquemment ma proclamation déclarant que la quarantaine aura lieu le 10 mai 1885 aux conditions suivantes:
Tous navires avec leur équipages, passagers, chargements, arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat de la Louisiane et venant de **Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan** au Mexique, et des ports de **Colon** (ou **Aspinwall**) dans l'Amérique Centrale; et de tous les ports des îles de **Cuba, Hayti** ou **San Domingo, Porto Rico** et des ports brésiliens de **Rio de Janeiro, Bolivia et Pernambuco**, ainsi que de tous les ports et villes situés dans le voisinage des ports ci-dessus et entre lesquels existe de libres communications sans quarantaine aucune. Les navires ci-dessus seront retenus **dix jours pleins** à la quarantaine pour être désinfectés ainsi que leurs chargements.
Tous les navires venant des autres **Antilles** et de ports situés le long de l'**Isthme de Panama** et de la **côte de l'Amérique du Sud**, jusqu'au Brésil dans le Sud, seront soumis à telle inspection, désinfection, purification et détention, que le Bureau de Santé jugera nécessaire. L'examen se portera particulièrement sur les navires venant des îles de la **Jamaïque, St-Thomas**, des **Barbades**, de la **Martinique**, de la **Guadeloupe** et de la **Trinité**, ainsi que des ports de **Carthagène, Savanilla, Baranquilla**, la **Guyane, Cayenne, Paramaribo** et de tous ports situés dans le voisinage des ports ci-dessus et entre lesquels existent de libres communications sans quarantaine aucune.
Les officiers de quarantaine des différentes stations sont spécialement chargés de mettre rigoureusement à exécution cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de poursuivre activement tous ceux qui la violeraient ou qui contreviendraient aux lois de quarantaine de cet Etat.
Fait et signé par moi, avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge ce 16e jour d'avril 1885.
S. D. McENERY.
Par le Gouverneur.
JOS. SEBELIN,
Assistant Secrétaire d'Etat.
22 avril—3f

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fonds de marchandises comprenant: Bonneterie, Mouchoirs, Boutons, Peignes, petits articles de toilette (small wares) etc., etc., contenus dans le magasin 100 rue Gravier, anciennement possédé par A. Benjamin & Cie.—Aussi, le bail échéant le 30 sept. 1885.

Alex. Benjamin & Cie. vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,—No 12,874.

PAR VINCENT & CIE—Encanteurs, bureau 64 rue de la Douane.—Il sera vendu JEUDI, 7 mai 1885, en vertu d'un décret de l'hon. H. N. Rightor, juge de la cour civile de district, paroisse d'Orléans, le fonds de Notions, comprenant: Bonneterie, Mouchoirs, Boutons, Peignes, etc, du magasin 100 rue Gravier; aussi, le bail expirant le 30 sept 1885, et tous les comptes ouverts et billets accusés dans un tableau qui se verra le jour de la vente.
Conditions—Comptant.
25 avril—25—mai 1 7.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Jacob Klasinger.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 13,279.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, en date du 2 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, anciennement Fulton, Sixième, Chippewa et Septième, désigné comme le lot No 15 de l'ilet No 21, le dit lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant R. H. Downing, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
7 avril—7, 18, 25—mai 2, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Thomas Nightingale.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 11,527.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 2 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 23 mars 1885, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Huit lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet A. Les lots 18 à 22 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Les lots 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur une profondeur de 160 pieds.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
28 mars—4,11,18,25 avril—2 mai

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Wm. R. Verlander.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No. 13,048.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45, rue Royale—SAMEDI, le 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour Civile, en date du 30 mars 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir.
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant comme suit, à savoir:
Le lot No. 7 mesure 28 pieds de face à la rue Pleasant, sur une profondeur de 141 pieds 11 pouces et 7 lignes.
Le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la dite rue Pleasant sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
2avril—2 11,18 25—mai 2 9

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégant cottage élevé, avec vastes terrains.

Succession de Lionel C. Levy.

No 13,607—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1885, il sera vendu à l'encan—
1° La jolie résidence cottage élevée de terre coin sud ouest de l'Avenue Louisiana et de la rue Baronne, les autres limites étant les rues Delachaise et Dryades. Les terrains se composent de cinq lots, Nos 1, 2, 3, 4 et 24, et ont les dimensions suivantes.
Les lots 1 à 4 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 24 tient aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
La propriété est retirée des deux rues, elle est d'un style moderne et très attrayante à l'extérieur, elle a de grandes galeries et de vastes corridors. Salon, salle à manger, salle de réception, chambres à coucher, elle convient à une grande famille et on peut se rendre au centre des affaires par trois lignes de chars.
2° La moitié Sud de S. W. ¼ de N. W. ¼ de la S. W. ¼ de la N. W. ¼ dans la section 15, dans le township 6 Sud du range 11 Est du méridien de St Hélène, dans la paroisse St Tammany, Etat et District de la Louisiane contenant 150 38|100 âcres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit par un privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles pendant 1885 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Eustis, notaire, No 26 rue Carondelet.
7 avril—7,11,18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains nus et propriété améliorée dans le Quatrième et Sixième District.

Successions de George Jacob Weigel et Elizabeth Leithman sa femme.

No 10,646—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 6me jour d'avril 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Un lot de terre avec les améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 13, mesurant 28 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur et façade de 120 pieds à la rue Colisée, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure sud-est des dites rues.
2° Trois lots de terre dans le Sixième District dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Penniston et Amélia, désignés comme les Nos 15, 16 et 17, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles.
3° Six lots de terre et les améliorations dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Dufossat, désigné comme lots Nos 11 à 16 inclusivement. Ils se touchent et forment l'encoignure nord-ouest des rues Dufossat et Chestnut et plus détaillés sur le plan de John F. Braun, exposé à la Bourse. Sur le lot No 11, faisant face à la rue Dufossat, il y a un cottage en bois à un étage.
4° Quatorze terrains et améliorations dans le Sixième District dans l'ilet borné par l'Avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston et Market désignés par le lot No 2 et les lots Nos 4 à 18 inclusivement, ces derniers formant la façade entière de l'ilet sur la rue Preston. Le tout comme il appert d'après les plans de John F. Braun, exposés à la Bourse. Sur le lot No 10 qui forme le coin des rues Preston et Calhoun, de même que sur le lot No 14 qui forme le coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, il y a une maison en bois à un étage.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il en est, à un et deux ans de crédit avec intérêt à 7 pour cent par an du jour de la vente, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles dans le courant de l'année 1885, et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant John Bendernagel, notaire, No. 158 rue Commune.
12 avril—12 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence sur la rue Liberty.

J. N. Baker vs. Les mineurs Drake.

No. 10,429.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 16 mai, 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 janvier 1885, et signé le 19 janvier 1885, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Benton ou Franklin, Liberty, Clio et Calliope, désignés comme lots Nos. 11 et 12 qui se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Liberty sur une profondeur de 112 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent les résidences en bois à un et deux étages, Nos. 305, 307 et 309 rue Liberty.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues en 1885 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. Gernon, notaire, No. 20 rue St.-Charles.
15avril—15,25—2,9,16.mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

Vente sans limite.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 29 avril 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc de la ville, à l'écurie de Pierre Mercer—

40 magnifiques vaches laitières, 25 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de valer et habituées à l'écurie. Une jument de 5 ans, garantie sous tous les rapports.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant; de $50 à $100, trois mois; et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 25 avril—

Un arpent de terre sur le Chemin de Gentilly, sur l'ancienne propriété Le Beau, près du chemin de fer Pontchartrain.

Succession de Onofrio Zagame.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 7,599.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 mai 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'hôtel St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1885, la propriété suivante, savoir—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, à une distance d'environ trois milles du Marché Français et à quatre arpents de la station de Gentilly, sur le chemin de fer Pontchartrain, désignée par le No. 2, laquelle portion de terre mesure un arpent de face au Chemin de Gentilly sur vingt arpents de profondeur, entre lignes parallèles.
Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chas. Rolle, notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1885.
1er avril—1,4,11,18,25—mai 2

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de Compagnie d'Assurance.
Succession de feu Wm. R. Bell.
A l'encan au comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 2 avril 1885 Docket No 13580 pour le compte de la succession de feu Wm. R. Bell à l'encan, il sera vendu—
7 Sept Actions du Fonds Capital de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans de $30, payées en plein.
Conditions—Comptant avant le transfert.
16 avril—16,19,23 à la date

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hugh M. Dowlin

No 3,872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriétés centralement situées dans le 1er et le 2d District.

Rue Erato, entre St Charles et Prytanée.
Rue St Pierre, entre Royale et Chartres.
Coin Passage de la Bourse et Orléans, Près de la Cathédrale.
Et coin Sud-Ouest des rues Bourbon et St Philippe.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—C. E. Girardey, Encanteur, bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 23 mai 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 10 avril 1885 et signé le 15 avril 1885, et rendu dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1. Un certain morceau de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, St Charles et Prytanée, mesurant 43 pieds 6 pouces de face à la rue Erato sur 159 pieds 9 pouces 10 lignes de profondeur entre lignes parallèles, pied américain. Le dit morceau de terre est composé de la totalité du lot No 35 et de la moitié du lot No 34 d'après un plan de F. P. Zimple, ingénieur, en date du 22 janvier 1832, et annexé à un acte en l'étude de Wm Christy, anciennement notaire en cette ville, en date du 30 février 1832. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant des bâtisses en bois à un et deux étages, désignées par les Nos 165 et 167 rue Erato et autres améliorations.
Aussi un certain morceau de terre en arrière de la propriété ci-dessus décrite, mesurant 29 pieds de la ligne inférieure vers la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles de 45 pieds. Sur ce morceau de terre est une bâtisse en briques à deux étages.
2. Un certain terrain situé dans le Second District, de cette ville formant le coin des rues Passage de la Bourse et Orléans faisant face à la Cathédrale et attenant à l'Arsenal de l'Etat dans l'ilet borné par les rues Orléans, Passage de la Bourse, St Pierre et Chartres, mesurant au pied américain 25 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur et façade à la rue Passage de la Bourse de 51 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une bâtisse en briques à trois étages portant le No municipal 17 rue Orléans.
3. Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Toulouse, Royale et Chartres, mesurant 20 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St Pierre, 26 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond sur 106 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur d'après un plan par J. A. Combes, voyer en date du 26 juin 1864. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une élégante bâtisse en briques à trois étages désignée par le No 12 de la rue St Pierre, vis-à-vis de la Cour Suprême et près de la Place Jackson. La beauté des appartements et des améliorations en fait une résidence de première classe.
4. Un certain lot de terre situé dans le 2ème District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St-Philippe, Dumaine et Dauphine formant l'encoignure S. O. des rues Bourbon et St Philippe, mesurant au pied français 36 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade de 90 pieds à la rue St Philippe. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant la bâtisse à deux corps de logis à un étage avec mansarde portant le numéro municipal 221 rue Bourbon, ainsi qu'un autre lot de terre adjacent à la propriété ci-dessus décrite mesurant au pied français 20 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence à un étage avec mansarde, désignée par le numéro municipal 219 rue Bourbon.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à 1 et 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs, en paiements également divisés, billets datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent par an d'intérêt du premier jour jusqu'à paiement final et garantis par un privilège du vendeur. Les acquéreurs feront assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transporteront la police d'assurance aux détenteurs des billets. Les actes de vente contenant la clause de non aliénation et de la vente sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets et mettre en vigueur toutes les clauses usuelles.
Les acquéreurs en sus du prix d'adjudication devront payer les taxes de ville et d'Etat de 1885, 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente. Si les acquéreurs omettaient de se conformer à toutes les conditions de la vente et de passer contrat dans les 15 jours qui suivront l'adjudication, ils seront considérés en défaut par ce seul manque de formalité. Au sujet de la propriété au coin des rues Bourbon et St Philippe décrite en quatrième lieu, l'acquéreur la prendra à ses propres risques et n'aura aucun recours contre les vendeurs, sujette aux réclamations s'il en est, de toute personne, résultant de la possession de Hugh M. Dowlin de 22 actions de l'Association consolidée des planteurs de la Louisiane, de $500 chacune, sur lesquelles $102 par action ont été payées et avec lesquelles la propriété a été premièrement hypothéquée.
Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
18avril—18,25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de John H. Morris, syndic, &c.,

vs la Gretna Ginnery and Compress Company, et als.

No 11,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Comprenant un lot de terre de valeur à Gretna, touchant à l'Usine de l'Union Oil Co., avec droits de batture, wharf, et grande façade sur le fleuve, le chemin de fer du Texas passant dans le fond, ensemble avec toutes les machines, les barges molleés, allèges, assortiment de sacs de pitre, etc., à des conditions faciles.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 avril 1885, et rendu dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Toute la propriété de la "Gretna Ginnery and Compress Company", comprenant la vaste portion de terre touchant à l'usine de l'Union Oil Company décrite ainsi qu'il suit:
Une certaine pièce ou portion de terre, située dans le village de New Gretna, paroisse Jefferson, Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, et faisant face au dit fleuve. Cette portion de terre mesure 392 pieds 5 lignes de face à la rue Première, environ 891 pieds de profondeur sur la ligne du village de Brooklyn, s'étendant de la rue Première à la ligne du fleuve, environ 300 pieds de profondeur et face à Lower street, s'étendant de First street à la ligne du fleuve. La dite pièce ou portion de terre est bornée par First et Lower streets, la ligne du village de Brooklyn et le fleuve Mississippi conformément à la description contenue dans l'acte de la vente faite par Mme Adelia Street, veuve de feu Gustave Leroy, à la dite "Gretna Ginnery and Compress Company", fait et daté le 14 juin 1881, pardevant William John McCune, notaire de la Paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, ensemble avec tous les bâtiments et édifices qui s'y trouvent et les droits, voies, etc., y appartenant ainsi que toutes les machines et tous les outils contenus dans les dits édifices.
Les améliorations comprennent un grand moulin à coton (ginnery) parfaitement construit muni de toutes les machines nécessaires, d'élévateurs et d'appareils pour nettoyer le coton et le mettre en balle, (capacité 100 balles par jour) ainsi qu'un grand stock de sacs, barges molleés et allèges. Pour de plus amples détails, s'adresser aux encanteurs.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, garanti spécialement par le privilège du vendeur, avec toutes les clauses de garantie ordinaires, intérêt au taux de 8 pour cent par an, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le montant des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1885 et déposera 10 pour cent au comptant sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
J. SAM. BROWN,
Receveur.
11 avril—11,18,25—mai 2,9

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifique position pour résidence Rue Kerlerec, Nos. 18 et 20.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 25 avril 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles rue St Charles—
Une magnifique position pour résidence rue Kerlerec, entre les rues Dauphine et Bourgogne, bornée par la rue de l'Esplanade, lequel lot de terre mesure 56 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Kerlerec sur 160 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an, de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les taxes dues en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.
Acte de vente par devant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acheteurs sur le prix d'adjudication.
19 avril—

Vente positive pour clore des intérêts conjoints de plusieurs propriétés admirablement situées dans le Second District.

Agréable résidence à étage avec veranda, rue Dumaine No. 260.
No. 199 rue St-Pierre, résidence à étage en briques.
Nos. 31 et 33. La maison rue du Quartier, près de l'Hôtel des Monnaies.
La jolie maison à deux corps de logis sur le Chemin du Bayou, Nos. 218 et 218 1|2.
No. 306. Petite résidence rue St-Philippe en parfait état.
No. 414. Rue St-Philippe grand terrain avec bâtisses, 74x175.
No. 167. Rue des Ursulines, maison à deux corps de logis, façade en briques.
Nos. 114 et 114 1|2. Rue de l'Hôpital, maison double.
No. 436. Maison rue Dumaine, grand terrain, 39x186, avec porte cochère.
Une portion de terre, sur la rue Bienville, près du Chemin de la Métairie, 78x269.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 25 AVRIL 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, les propriétés suivantes, savoir:
1° Cette agréable et jolie résidence de famille, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre les rues Robertson et Claiborne. Ensemble une jolie maison haute, convertie en ardoises, avant au rez de chaussée corridor d'entrée, salon double à arche, salle à manger avec porte à coulisse, trois belles chambres en marbre blanc dans les appartements du bas, galerie fermée, quatre chambres à coucher au premier, avec couloir et cabinet, une magnifique verandah en fer sur la façade et la cour sur le derrière.
Une autre bâtisse à étage attenant à la maison principale, convertie en ardoises avant six chambres. Le gaz est dans la maison et tous les lustres sont vendus avec la maison, chambre à bain, lieux d'aisance, poulailler, hangar, cour carrelée, citerne, hydrant, etc., etc.
2° Un lot de terre mesurant 20 pieds de face à la rue St Pierre sur 72 pieds de profondeur, entre les rues Bourbon et Dauphine. Ensemble une maison en briques à étage, avant au rez de chaussée un magasin et trois chambres avec cour au dessus, cuisine haute en briques de trois chambres, hydrant, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc. Loué $35 par mois.
3° Un lot de terre mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue du Quartier, sur 113 pieds 7 pouces de profondeur entre les rues Chartres et Vieille Levée.
Ensemble, une maison basse, façade en briques briquetée entre poteaux, avant six chambres, cuisine haute en briques de quatre chambres, lieux d'aisance, hydrant, &c., &c. Louée $35 par mois.
4° Un lot de terre mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin du Bayou sur 163 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Marais et Tremé. Ensemble une jolie maison double à mansarde avant huit chambres dont deux dans la mansarde, cuisine haute en bois, couverte en ardoises, avant quatre chambres avec balcon, gaz dans la maison, hydrant, cour carrelée, lieux d'aisance, &c., &c. Louée $35 par mois.
5° Un lot de terre mesurant 29 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 60 pieds de profondeur entre les rues Prieur et Johnson. Ensemble une maison de quatre chambres, cuisine attenant à la maison, citerne, lieux d'aisance, &c. Louée $12 par mois à un très bon locataire.
6° Deux lots de terre mesurant ensemble 74 pieds de face à la rue St Philippe sur 175 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison basse en bois avant galerie sur le côté et deux chambres à coucher, avant grand hall, lieux cabinet d'aisance, arbres fruitiers, &c., &c.
7° Un lot de terre mesurant 32 pieds 2 pouces 2 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Remparts et St-Claude. Ensemble une jolie maison double, façade en briques avant six chambres dont deux dans la mansarde, galerie fermée derrière et deux cabinets, cuisine de quatre chambres couverte en ardoises, hangar, cour fermée, hydrant à chaque étage, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., gaz dans la maison.
Le tout divisé en deux locations et loué $35 partant locataire depuis six ans à raison de $35 par mois.
8° Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue de l'Hôpital sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre les rues Bourbon et Dauphine. Ensemble une maison double convertie en ardoises avant quatre chambres, deux cabinets et galerie derrière, cuisine double aussi couverte en ardoises avec citerne, pente en briques, cour briquetée, cabinets d'aisance, etc.
Le tout divisé en deux locations et loué $24 par mois.
9° Un grand terrain mesurant 39 pieds 7 pouces de face à la rue Dumaine sur 186 pieds de profondeur entre les rues Tonti et Rocheblave. Ensemble une maison en bois avant deux belles chambres, deux cabinets, une galerie fermée et cuisine, pouvant être louée à deux de son cuisine, deux écurie, deux citernes, etc., etc.
10° Une portion de terre sur la rue Bienville près du Chemin de la Métairie mesurant 269 pieds de face à la rue Alexandre, 78 pieds de face à la rue Bienville et la même façade à la rue de la Douane. Le tout cultivé en jardin et entouré en pieux debout.
Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les taxes dues en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.
Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acheteurs sur le prix d'adjudication.
18 avril—

Jolie résidence de valeur sur le Bayou St-Jean, Argenterie et Actions.
Successions de Christoval Morel et de sa femme, Cornélie d'Hébécourt.
Nos 11,493 et 12,201, consolidées

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 9 mai 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 2 avril 1885, Division C.
Les propriétés suivantes, savoir:
Deux certaines portions de terre sur le Bayou St-Jean, étant plus amplement décrites et désignées comme lots A, B, C, D, sur un plan daté du 25 octobre 1884, dressé par Arthur D. Arnos, député voyer.
1. Lot A, mesure 100 pieds de face sur le bayou St Jean sur une profondeur de 609 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne contiguë au lot B. 612 pieds 9 pouces 5 lignes sur la ligne contiguë sur la ligne opposée le divisant de la propriété de A. D Hébécourt et les lots C à D se terminant dans le fond par une profondeur irrégulière et triangulaire mesurant 158 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne la divisant de la propriété de C. T. de Armas et 253 pieds 11 pouces sur l'autre ligne la divisant de la propriété de B. Saloy; ensemble une charmante maison de résidence élevée sur des dais de six pieds la maison avant au centre un corridor d'entrée, galeries devant et derrière, salon et salle à manger avec porte à coulisse, six chambres, office, cave, etc., citernes, puits, etc.
2. Lot B mesure 44 pieds 3 pouces de face au Bayou St Jean sur une profondeur de 609 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot A, et 553 pieds 1 pouce 6 lignes sur la ligne opposée le divisant du jardin Magnolia, la propriété maintenant de B. Saloy et 97 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du fond qui le divise de la propriété de B. Saloy. Ensemble une maison haute avant huit chambres et une petite maison en bois faisant face au Bayou étant à l'usage d'une résidence et salon de bains.
3° Lot C, mesure 60 pieds de face au Bayou St Jean sur une profondeur de 296 pieds 4 pouces 1 ligne sur la ligne de division des propriétés de S. Escoffier et A. D Hébécourt et 384 pieds sur l'autre ligne de division du lot D, et 129 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne du fond la divisant du lot A. Ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
4° Lot D mesure 63 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Bayou St Jean, sur une profondeur de 358 pieds sur la ligne de division du lot C du côté et 191 pieds 9 pouces sur une première profondeur du côté droit, de la 142 pieds 3 pouces 7 lignes sur une ligne parallèle du Chemin Public et s'élargissant d'autant sur le dit lot de terre de la 254 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise de la propriété de C. T. de Armas 344 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne du fond la divisant du lot A. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
5° Deux certains lots de terre, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4 dans l'ilet renfermé par les rues White, Toulouse, Broad et le Canal Carondelet. Le lot No. 3 mesure 30 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur de 62 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 2 et 62 pieds 4 pouces 1 ligne sur la ligne opposée.
Le lot No. 4 forme l'encoignure des rues Broad et Toulouse et mesure 28 pieds de face à la rue Broad, sur 62 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur le divisant du lot No. 3, et 62 pieds 3 pouces sur l'autre ligne et faisant face à la rue Toulouse.
6° Un autre lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 19 de l'ilet No 583, compris entre les rues Palmyra, Banks, Dolhonde ou Dorgenois et Broad. Le quel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 2 lignes.
Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

—Aussi—

3 actions de la Compagnie du Canal Carondelet de $100 chacune d'après le certificat No 195.
Un lot d'argenterie assortie 119 3|4 oz.
Termes et Conditions.—Pour les actions et l'argenterie comptant. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes dues en 1885. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs.
Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire. 5 avril—5, 11, 18, 25—mai 2, 9.

Wm Liebe vs The Anglo American Roofing Co.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7690—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encan, SAMEDI, 2 mai, 1885, à midi, sur le terrain de l'Exposition, Main Building, Poteau F et f, f. Nos 1 et 2, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Un Pavillon. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
21 avril—21, 27—2 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Belle résidence.

No. 340 rue Dauphine entre Esplanade et Bagatelle.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles—
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Esplanade, Bourbon et Bagatelle, mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une belle résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant salon et salle à manger avec porte à coulisse et escalier de communication au rez de chaussé et deux grandes chambres à coucher et escalier conduisant à l'étage supérieur. Une bâtisse en bois à deux étages avec 4 chambres, lieux d'aisance, cuves, etc., connue par le numéro municipal 340 rue Dauphine.
Termes et conditions—1|3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement des dits billets en une partie, et toutes les autres clauses usuelles aux dits actes de vente. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1885 en sus du prix de leur adjudication et devront tenir les propriétés assurées et la police transférée au porteur des dits billets et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs. 25 avril—

Positivement sans limite.

Rue Dumaine—Terrains pour bâtisses.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 9 mai 1885, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, positivement au plus haut et dernier enchérisseur—
3 1|2 certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Tonti et Miro désignés par les Nos 8, 7, 6 et 1|2 du No 5, mesurant ensemble 99 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur irrégulière de 136 pieds 6 pouces et 81 pieds 10 pouces 6 lignes dans le fond.
Pour plus de détails des dimensions, voir le plan à la Bourse.
Termes et conditions. La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale et lien et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement final, la clause usuelle de 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses à l'acte de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1885 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 avril—25 26—2 mai

Grande maison en briques, rue Dumaine, entre Royale et Bourbon.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 25 avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles il sera vendu—
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Royale et Bourbon désigné par la lettre D, mesurant 54 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur irrégulière de 79 pieds 2 pouces 2 lignes. Pour mesures correctes voir le plan à la Bourse.
Les améliorations comprennent une grande maison en briques à un étage ayant quelques 12 chambres. Cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres, deux corridors.
Termes et conditions—1|3 ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque spéciale et privilèges de vendeur, intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, 5 0|0 pour honoraires d'avocats en cas de poursuites et toutes les autres clauses habituelles contenues dans les actes de ventes. L'acquéreur tiendra les bâtisses assurées et transfèrera la police d'assurance au détenteur des billets, assumera et paiera les taxes de 1885 en sus du prix de l'adjudication et sera tenu de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 avril—

Pour le Compte d'un Propriétaire Absent.

Magasin et Résidence en briques à trois étages, No 132 rue Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles—
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Décatur, St Louis et Toulouse, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de 70 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez de chaussée est en usage comme magasin et le premier et second étages pour résidence, dans le premier étage il y a deux chambres à coucher, cabinet, escalier et corridor, la même distribution dans le deuxième étage. Une bâtisse en briques à trois étages attenant au corps de logis, avant six chambres, lieux d'aisance, à chaque étage waterworks, cuve, corridor, etc. La dite, connue sous le numéro municipal 132 rue Chartres, loué à raison de $35 par mois.
Conditions—1|3 ou plus comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal aux billets souscrits, rembourser les primes d'assurances non expirées, payer les taxes de l'année 1885 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 19 25 à la vente.

Magnifique résidence de famille.

No 93 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine—Second District.

Succession de John Fourton.

No 11,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1885, pour le compte de la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites à savoir—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St-Philippe, mesurant au pied américain d'après un plan fait par F. Bourgeois, voyer de la Première Municipalité, le 7 janvier 1839, 29 pieds 4 pouces, 4 lignes de face à la rue Dumaine, même dimension sur la ligne du fond, sur 86 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Etant la même propriété que John Fourton avait achetée de Mme Celeste Marchache, d'après un acte de vente passé pardevant Julien Michel, anciennement notaire, le 6 avril 1876.
Conditions—Comptant sur adjudication.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mars—28 av4 11 18 25 mai2

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Magasin à deux corps de logis, No. 677 et 679 rue Tchoupitoulas, entre St. André et Adèle.

Lots de valeur et améliorations,

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adèle, pavés en blocs carrés, sur la façade, à deux îlets du débarcadère du ferry de la rue Jackson.

Succession de John Harney, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 9471

A l'encan à des conditions faciles.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 17 mars 1885, dossier No 9471 pour le compte de la succession de John Harney, décédé, il sera vendu à l'encan.
1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et St André. Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, et est désigné comme lot No 1 et mesure 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 114 pieds 9 pouces 9 lignes sur la rue Adèle, 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne qui la sépare du lot No 2, et 33 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.
Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage sur la façade et un hangar dans le fond.
2° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et y touchant, désigné comme lot No 2 et mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du lot No. 3 et 119 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre côté qui le divise du lot No. 1 et 33 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.
Les dimensions ci-dessus sont toutes plus ou moins conformément à un plan fait par Charles Schmauder, en date du — mars 1885.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à deux étages et à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, avant sur les deux côtés tout ensemble 15 chambres, 2 citernes, hangars, etc. Cette propriété étant située dans un voisinage d'affaires et à une petite distance du débarcadère du ferry de la rue Jackson, offre une chance rare pour des personnes qui cherchent un placement de première classe et sera vendue avec les conditions faciles ci-après.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, etc., etc.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.
22 mars—22, 29—avril 5, 12, 19, 25.

Bureau du Lamm's Fireless Engine Company No 28, rue Carondelet.—L'élection annuelle pour neuf Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 4 mai 1885, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie.
Le transfert des livres sera clos du 25 avril au 5 mai 1885 inclusivement.
EDWARD L. HALL,
Secrétaire.
19 avril—19 mai 3, 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

POUR CAUSE DE DÉPART.

No. 178 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne. Maison en briques à trois étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Remparts et Bourgogne désigné par le No. 3, mesurant 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 97 pieds. Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages connue par le No. municipal 178, rue de la Douane, ayant au rez-de-chaussée, salon et salle à manger avec portes à coulisse deux chambres avec cabinet et palier au deuxième, et deux chambres au troisième; une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, corridor, lieux d'aisances, water works, citernes etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de leur date jusqu'à paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usitées dans les ventes. L'acquéreur devra tenir la propriété assurée, rembourser les primes d'assurance non expirées, transférer la police d'assurance au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1885 et les acquitter en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du montant de la dite adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 19 25 à la vente

Magasin et résidence de choix rue Royale.

No 71 rue Royale, entre Bienville et Conti.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St. Charles, rue St Charles—
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par la lettre D, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent une très jolie bâtisse en briques à trois étages connue comme le No 71 rue Royale, le rez de chaussée est occupé par Mme Olberding qui y tient un magasin de modes. Les étages supérieurs sont divisés en huit chambres confortables avec palier à chaque étage, à la maison principale sont jointes—un édifice en briques à deux étages avec quatre chambres, un grand édifice en briques à un étage dans le fond dont on peut faire une écurie et une remise. Sur la rue est un grand balcon appuyé sur des piliers en fer. Entrée pour voiture, cour pavée, lieux d'aisance à chaque étage dans les édifices affectés à la cuisine, grand belvédère au dessus de la cuisine, citerne, waterworks etc.
Le tout a été récemment réparé. La propriété est vendue sujette à un bail qui expirera le 30 septembre 1885, au taux de $100 par mois payable mensuellement. Elle peut en y faisant (sic) peu de frais rapporter $150 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de un et deux ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date des dits billets jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles accompagnant les actes de vente. L'acquéreur devra tenir les édifices assurés jusqu'à concurrence du montant que déterminera le vendeur et transférer la police au porteur des billets, assumer et payer les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et faire au moment de la vente un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire.
18 avril—18 à la vente.

Occasion rare

Pour opérer un placement sur en magnifiques magasins en briques à trois étages, avec résidence, occupés par L. BAUER, marchand de meubles,

Nos 95 et 97 rue Royale.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier—
Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Conti et St Louis, mesurant au pied américain 53 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un magnifique édifice en briques à trois étages couvert en ardoises, contenant deux grands magasins avec vestibule et palier au premier salon, salle à manger et cuisine, dix chambres aux deux étages. Sur la façade court une vaste verandah à chaque étage. Aussi une cuisine à deux étages, couverte en ardoises contenant douze chambres, balcon de côté à chaque étage, lieux d'aisance, citerne, hangar, grand corridor, cour pavée, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le paiement du dit billet et toutes les autres clauses, l'acquéreur devra tenir la propriété assurée pour le montant auquel elle est encore assurée, transférer la police d'assurance au porteur des billets, avec toutes les autres clauses ordinaires. L'acquéreur devra tenu de payer toutes les taxes de 1885, en sus du prix de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
La propriété ci-dessus est vendue sujette à un bail en faveur de L. Bauer, expirant le 30 septembre 1885, au taux de $125 par mois. Les loyers appartiendront à l'acquéreur à partir du 1er mai 1885.
Acte de vente pardevant Theodore Guyol, notaire aux frais de l'acquéreur.
19avril—19 avril à vente.

Résidence de Famille.

No 316 rue St. Claude, entre Esplanade et Kerlerec. Bâtisse en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 25 Avril 1885 à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune la jolie résidence de famille ci-après décrite.
Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre C dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Remparts, St Claude et Kerlerec mesurant 68 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue St Claude, 66 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, sur 31 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne latérale qui le sépare du lot A et 26 pieds 2 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale vers la rue Kerlerec.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages désignée par le No 316 de la rue St Claude, avant au rez de chaussée, salon, salle à manger et escalier et au second étage deux grandes chambres, une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres, cuve, waterworks, lieux d'aisances, cour briquetée, etc. et parterre sur la devanture.
Conditions—1|3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires et toutes autres clauses usuelles renfermées dans les actes de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtisses, rembourser les primes non expirées, transférer les polices d'assurances au détenteur des billets, et assumer le paiement, et payer toutes les taxes de l'année 1885 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
18 avril—18 à la vente.

MAGNIFIQUE RESIDENCE.

No. 361 rue Jackson, entre White et Laurent.

Christina Hofer vs. Julia M. Hofer et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 13,657.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 23 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 avril 1885, dans la susdite affaire, la propriété ci-dessous décrite, savoir.
Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet borné par les rues Jackson, Laurel, Josephine et White, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 2 1|2 lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent cette agréable résidence en bois, à deux étages pour famille retirée de la rue avant des galeries devant et derrière au premier et second étage, salon, salle à manger, corridor, portes à coulisse au premier étage, deux chambres à coucher et un cabinet et escalier; au second étage, une bâtisse en bois à deux étages et taillant au corps principal de logis, avec quatre chambres, une autre bâtisse en bois à un étage, dans le fond, avec une grande chambre, gaz partout dans la bâtisse principale, le tout recouvert en ardoises, grand jardin avec arbres fruitiers, vignes, rosiers etc., désigné par le numéro municipal No 361 rue Jackson.
Conditions—1|3 ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1885 en sus du prix d'adjudication, assurera les bâtisses pour un montant égal aux billets souscrits, remboursera les primes d'assurance non expirées, transférera les polices d'assurance aux détenteurs des billets et sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 avril—18 25 mai 2 9 16 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

S. Rinaldi, agent, vs. Mr et Mme Bruno—No 6934.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI 28 avril 1885, à onze heures A. M., en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 avril—18,24,28

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Cigares! Cigares!

Martin del Escobal vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13 184

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, LUNDI, 4 mai 1885 à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale entre Bienville et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 17 avril 1885 dans l'affaire ci-dessus à savoir:
106 000 Cigares plus ou moins.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
22 avril—

Magasins et résidences productives et bien situées.

Coin des rues North Poydras et Penn, bâtisse en briques à trois étages.

Coin des rues North Poydras et Dryades, bâtisse à trois étages, en briques.

Esplanade, entre Tremé et Marais.

Une résidence élégante en bois, à deux étages, près de la belle résidence de Léon Godchaux.

Vente pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 25 avril à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles entre Gravier et Commune.
1. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues North Poydras, Dryades, Penn, Perdido, mesurant 21 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue North Poydras sur une profondeur de 75 pieds sur la rue Dryades et formant l'encoignure des rues North Poydras et Dryades, ensemble avec l'usage d'une allée de 10 pieds de largeur faisant face à la rue Dryades.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages renfermant résidence et magasin à la fois, l'encoignure est occupée par une belle grocerie tenue par P. Blanc et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de 45 piastres par mois payable mensuellement.
2. Une portion de terre désignée par le No 11 dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite mesurant 21 pieds 8 pouces 6 lignes de face à une allée de 10 pieds de largeur s'étendant de la rue Dryades à la rue Penn sur une profondeur et façade de 45 pieds 11 pouces 3 lignes à la rue Dryades et 42 pieds 3 pouces sur l'autre côté et 21 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de 5 piastres par mois payable mensuellement.
3. Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement et secondement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 21 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue North Poydras sur une profondeur de la rue Penn de 75 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée de 10 pieds de largeur courant sur la rue Penn. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages renfermant résidence et magasin à la fois et vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de 45 piastres par mois payable mensuellement.
4. Une portion de terre, située dans le même district et ilet que les trois susdites décrites propriétés désignée par le No 20 mesurant 21 pieds 8 pouces 6 lignes de face à une allée de 10 pieds de largeur s'étendant de la rue Penn à la rue Dryades sur une profondeur et face à la rue Penn de 23 pieds 1 ligne et 21 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du fond. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de 5 piastres par mois payable mensuellement.
5. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignée par la lettre E et située dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Marais, Tremé et Quartier, mesurant 43 pieds 6 pouces de face à la rue Esplanade sur une façade à la rue Quartier sur une profondeur de 204 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, recouverte en ardoises, contenant au rez de chaussée de grandes galeries aux deux étages et ayant au rez de chaussée salon et salle à manger avec portes à coulisse, office et escalier au 2d étage, 3 chambres à coucher et vestibule. Aussi une cuisine à deux étages recouverte en ardoises avec cuisine, chambre à provisions, cave et 3 chambres à coucher et vestibule, chambre à bain, poulailler, cour avec citerne, hydrant, gaz partout. Les bâtisses de façade à la rue entourées d'un jardin avec plates-bandes de fleurs et arbustes. Possession sera donnée le 5 mai 1885.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement du paiement de la totalité ou d'une partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes taxes dues en 1885 en sus du prix d'adjudication et faire assurer les bâtisses pour le montant fixé par les vendeurs et transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets et seront requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 avril—5,12 18 à la vente.

La maison de maître de M. ESCOBAL,
Rue du Canal, avec tout un ilet de terre.

No 205 rue de Chartres, entre Dumaine et Ste-Anne. Grande maison à trois étages avec attic en briques.

Nos 207 et 209 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Dumaine. Maison à un étage avec attic en briques.

Martin del Escobal vs Ses créanciers.

No 13,184—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 25 avril 1885, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 17 mars 1885, les propriétés ci-après décrites les appartenant à la susdite affaire savoir:
1. **Un certain ilet de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues du Canal, Dumaine, St Patrick et Orléans et mesurant, mesure ancienne, 300 pieds plus ou moins sur chacune des quatre rues.
Les améliorations consistent en cette bâtisse de maître à deux étages, substantiellement construite, couverte en ardoises, retirée des rues, ayant au rez de chaussée salons à arches, salle à manger et bibliothèque, grand hall au second étage, grand hall et quatre chambres à coucher. La bâtisse est entourée sur les quatre côtés et à chaque étage de grandes galeries. Le tout se termine en observatoire également entouré de galeries. Tout l'intérieur de la bâtisse est fini en corniches et manteaux en ardoises.
Aussi une cuisine à deux étages convertie en ardoises, élevée sur des dés en briques et contenant 4 chambres à chaque étage avec grande galerie sur le côté; au rez de chaussée il y a une machine à gaz de Paquette produisant une lumière supérieure à celle de la ville. Il y a aussi une grande remise contenant au rez-de-chaussée, la remise et 2 chambres à coucher au premier, grande écurie ayant au rez des chaussée 14 stalles et 2 chambres à coucher au premier, hangars, dépendances, poulailler et une grande citerne d'une capacité de plus de 15,000 gallons, lieux d'aisance, chambre à bain. Il y a tout autour de la propriété un grand jardin contenant un nombre infini d'arbres, d'arbustes et de fleurs rares avec un bocage de 5000 orangers, mandarins, néfliers, pruniers, figuiers, etc. le tout donnant des fruits d'une qualité supérieure.
2. **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 191 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, avec mansarde, couverte en ardoises, avec grande entrée pour voitures, grand magasin, et 3 chambres, antichambre et vestibule au premier et au deuxième étages, et deux chambres dans la mansarde. Une autre maison en briques à deux étages, couverte en ardoises et contenant à chaque étage une grande chambre, une autre bâtisse à deux étages, contenant une grande chambre à chaque étage, lieux d'aisance et arrière-cour, citerne, etc. L'arrière cour et l'entrée pour voitures sont pavées en pierres plates. La propriété porte le No 205 rue de Chartres.
3. **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et dans le même carré d'ilet touchant la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, et mesurant au pied américain 58 pieds de face à la rue de Chartres, sur un premier profondeur du côté le plus rapproché de la rue Dumaine de 105 pieds à laquelle distance le dit lot se rétrécit à angle droit sur une ligne courant vers la rue Ste-Anne de 16 pieds, et a une autre profondeur de 22 pieds, et sur l'autre côté une profondeur de 127 pieds et une largeur dans le fond de 42 pieds. Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage avec mansarde couverte en ardoises, contenant une grande chambre à chaque étage; aussi deux autres bâtisses à un étage, en bois convenables pour entrepôts, la cour est briquetée, connue par les Nos 207 et 209 rue de Chartres.
Le tout conformément aux plans d'Edgar Pilie, architecte, en date du 20 mars 1885.
Termes et conditions pour les propriétés premièrement et secondement décrites.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance au prix de l'adjudication, à un crédit de un et deux ans représentés par les billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue respectivement, les actes de ventes devront contenir la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement ou paiement des dits billets et de ne disposer d'estimation en cas de faillite; les acquéreurs assureront les améliorations sur les propriétés à eux adjugées respectivement pour le montant de la dite portion vendue à crédit de l'adjudication et transfèreront les polices d'assurances au syndic ou aux porteurs détenteurs des dits billets, et les dits acquéreurs assumeront en sus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1885 et déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent sur le prix de l'adjudication, et finalement les acquéreurs payeront toutes les taxes dues des billets des dits acquéreurs, et pour la propriété troisièmement décrite, l'acquéreur paiera COMPTANT la somme de $983 33 avec huit pour cent d'intérêt par an à partir du 3 février 1883 jusqu'au jour de la vente, et pour la balance du prix d'adjudication, s'il y en avait, sur les mêmes TERMES et CONDITIONS des plus haut pour les autres propriétés.
Actes de ventes pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 28 avril 4 11 18 25